



**PRECIPUT REGIONAL CNDS 2011**

**APPEL A PROJETS**

Actions de PROMOTION DE LA SANTE, PROTECTION DES PRATIQUANTS ET PREVENTION DU DOPAGE

**Les axes prioritaires retenus par la directive CNDS 2011, repris dans le schéma régional médecine, sport et santé, en région Centre, se répartissent en trois thèmes principaux.   
Les actions proposées :**

PROMOTION DU SPORT SANTE :

Développer les activités physiques et sportives comme déterminants de santé :

* Pour tous, à tous les âges de la vie ; elles pourront s’appuyer sur les occasions de mobilité de la vie courante (trajet scolaire ou professionnel) dans une préoccupation de développement durable.
* Pour les jeunes et les seniors, avec encadrement adapté, notamment dans les établissements d’accueil.
* Pour les porteurs de pathologies et handicaps, ces APS seront intégrées ou non dans des équipes d’éducation thérapeutique des patients.

PROTECTION DES PRATIQUANTS :

* Susciter la création de structures spécialisées de médecine du sport, offrant des évaluations adaptées, des propositions et orientations vers des activités physiques et sportives.
* Favoriser les pratiques d’activités sportives en toute sécurité, par le bon comportement de tous et l’utilisation sécuritaire des équipements.
* Lutter auprès des jeunes, de leur entourage familial et de l’encadrement sportif, contre les risques psycho-sociaux, notamment les violences morales et sexuelles et les risques de pratique excessive.
* Poursuivre l’effort engagé pour les actions de formation au secourisme PSC1, pour parer au mieux aux défaillances graves sur le terrain, notamment les mort-subites.

PREVENTION DU DOPAGE :

- Assurer et promouvoir les actions de formation et de sensibilisation à la prévention du dopage auprès des pratiquants, de leur encadrement, de leur entourage familial et des professionnels de santé, en liaison avec les structures sportives et éducatives.